Dépôt Légal Novembre 2014

Bulletin de santé du végétal

RÉGION GUADELOUPE

CULTURE MARAICHERE

- N°6 du 20 novembre 2014 -

Filière diversification végétale

Dans ce numéro :

- Quel temps pour ces prochains jours ?
- Mouches mineuses : un niveau de présence stable
- Aleurodes et thrips : Présence significative des thrips sur les parcelles d'observations

Retrouvez toutes nos éditions du BSV Guadeloupe sur :

http://www.ctics-gp.com/
et
http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal

Responsables de la rédaction :
Lucie AURELA
Mail : aurela.fredon971@orange.fr
Christina JACOBY-KOALY
Mail : jacobyk.fredon971@orange.fr
Yanick BORDEY
Mail : yb.sicacfel@orange.fr

FREDON Guadeloupe
Jardin d'Essais
BP 180
97182 ABYMES CEDEX
Tél. : 0590 23 93 34
Fax : 0590 28 54 07

Comité de relecture :
CTCS - F. GROSSARD
INRA - S. GUYADER
SICA LPG - M. HERY
DAAF/SPAVE - K. LOMBION et E. CABIROL
Chambre d'Agriculture - J. OSSEUX
CIRAD – JH. DAUGROIS

Données : septembre/octobre 2014

Le Résumé de situation de quelques ravageurs au sein des parcelles observées

Nuisible	Espèces	Statut / Niveau de présence
Mouches mineuses	*Liriomyza* spp. *Amauromyza maculosa*	Présence
Aleurodes	*Bemisia tabaci*	Présence
Thrips	*Thrips palmi*, *Frankliniella occidentalis*	Présence

Niveau de présence : Aucun Faible Moyen Fort

METEO en GUADELOUPE

Prévisions météorologiques du 20 au 26 septembre 2014

	Jeudi 20 nov.	Ven. 21 nov.	Samedi 22 nov.	Dim. 23 nov.	Lundi 24 nov.	Mardi 25 nov.	Mer. 26 nov.
Temps							
Température minimum	24°C	24°C	23°C	23°C	23°C	23°C	23°C
Température maximum	28°C	29°C	29°C	29°C	28°C	29°C	29°C

Source : http://meteoguadeloupe.free.fr

Laitue

Le suivi de la laitue est réalisé sur les parcelles de l'Espérance et de Loyette, situées à Saint-François.
Le BSV présente les données des mois de septembre et d'octobre :
Des plaques chromatiques (photo 1) ont été installées pour le piégeage de certains nuisibles tels que les thrips, les aleurodes et les mineuses.

Surveillance biologique sur culture de laitue
Région Guadeloupe, données septembre/octobre 2014

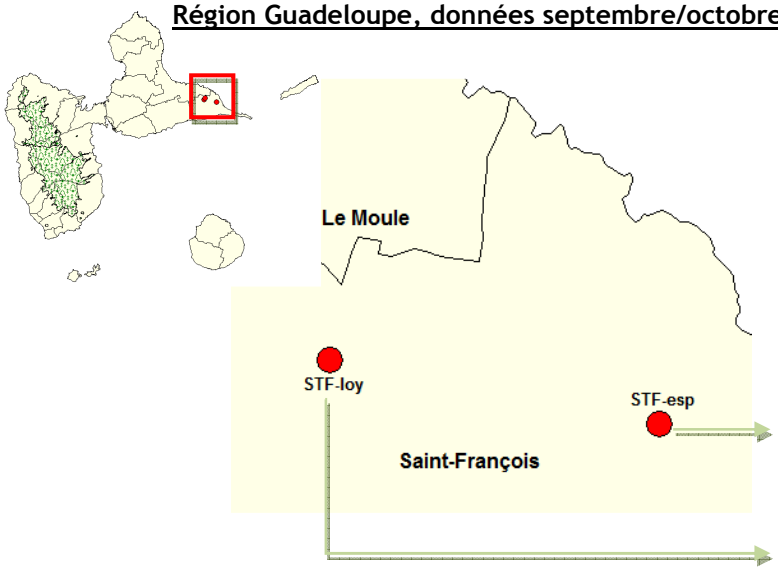

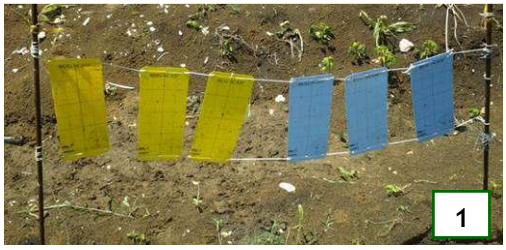

Espérance, feuille de chêne verte. Parcelle récoltée le 20/10 avec 15% pertes (dégâts importants de mineuses en plaques durant la semaine de récolte).

Loyette, Batavia. Parcelle récoltée le 20/10, avec environ 40% de pertes dues a une maladie fongique (cercosporioses de la laitue).

Les données débutant à partir de la semaine 44 correspondent à des nouvelles parcelles, situées sur les mêmes sites de Loyette et de l'Espérance. Les parcelles étant très proches, les pièges chromatiques restent à la même place.

➢ Thrips :

Sur les 7 semaines de suivi, plus de 340 thrips ont été piégés sur les deux parcelles d'observations, avec une forte capture en semaine 40. Soit en moyenne respectivement, 84 et 46 thrips capturés sur les parcelles de Loyette et de l'Espérance, en S40.
Nous observons donc une augmentation des captures par piégeage à compter de la mi-septembre suivie d'une stabilisation au mois d'octobre à un niveau de 20 individus piégés par semaine en moyenne par site.

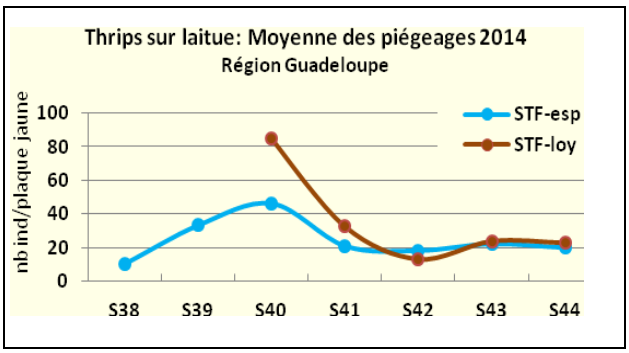

Les thrips sont très présents, le temps humide et doux est favorable au développement de ce nuisible. Une vigilance doit être portée.

➢ Aleurodes :

La semaine 40 (fin septembre) reste une semaine de haut pic pour les captures de la parcelle de Loyette. La présence de ce ravageur est constante et significative sur les parcelles.
L'intensité des précipitations les jours précédents le relevé peut expliquer la diminution progressive observée sur la parcelle de Loyette. Les aleurodes préfèrent les temps secs et sont dérangées par les précipitations.

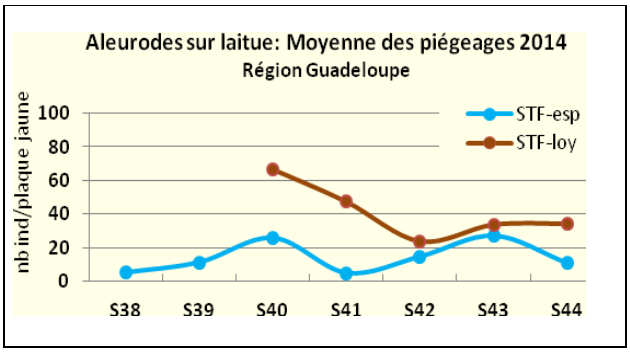

➢ Mouches mineuses :

Les données de piégeages ne concernent que les espèces du genre *Liriomyza*. Elles sont beaucoup plus faciles à identifier du fait que souvent un segment de leur anatomie est de couleur jaune, elles sont responsables des mines serpentines. Les mouches responsables des mines en plaques viennent d'être identifiées. A compter du mois de novembre, les données de piégeages regrouperont les deux types de mouches.

Mouche mineuse en plaque (*Amauromyza maculosa*)
Petite, gris-noir, corps compact, environ 2.3 mm de long ; les ailes font 2.3 -2.5 mm de long. Le scutellum est noir.

Deux notations sont effectuées pour la surveillance des mineuses :

- Le piégeage par plaques chromatiques, réalisé toutes les semaines :

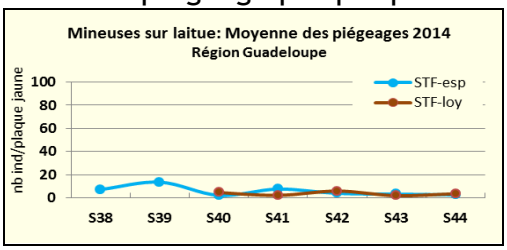

- Le pourcentage de plantes présentant des galeries (mines), réalisé généralement toutes les deux semaines :

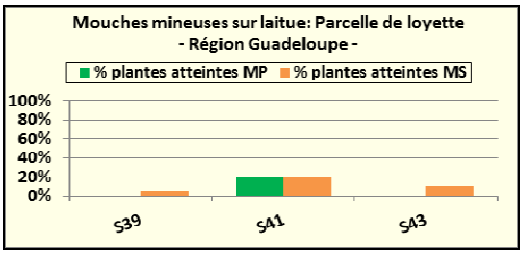

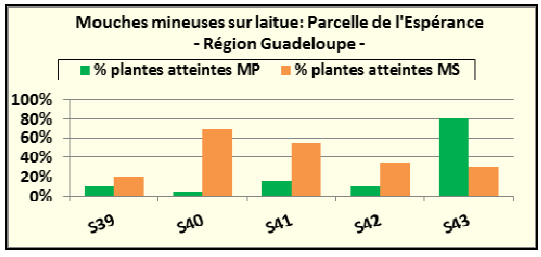

MP : Mouche en plaque ;
MS : Mouche serpentine ;

La présence des mineuses est avérée sur les deux parcelles.

Melon

Le suivi du melon est réalisé sur la parcelle de Sambin, situées à Saint-François. Le BSV présente les données du mois d'octobre :
Des plaques chromatiques ont été installées pour le piégeage de certains nuisibles tels que les thrips, les aleurodes et les mineuses.

Surveillance biologique sur culture de melon
Région Guadeloupe, données octobre 2014

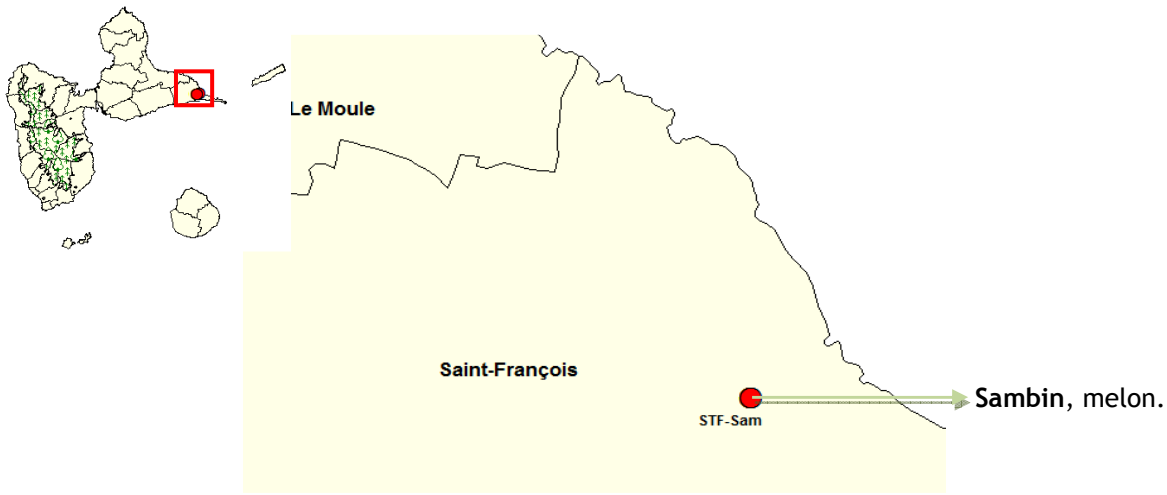

➢ Pucerons :

Trois relevés ont été effectués pour le mois d'octobre, aucun puceron n'a été observé sur la parcelle.
Les pucerons sont vecteurs de nombreux virus tels que le rabougrissement jaune du melon MYSV, pouvant entrainer la mort du plant atteint.

➢ Chenilles :

La pression parasitaire due aux chenilles sur cette parcelle d'observation a été très forte sur la période considérée.

Au dernier relevé, les chenilles sont présentes sur 40% des plants observés, tandis que les dégâts dus à ces dernières sont recensés sur tous les plants observés.

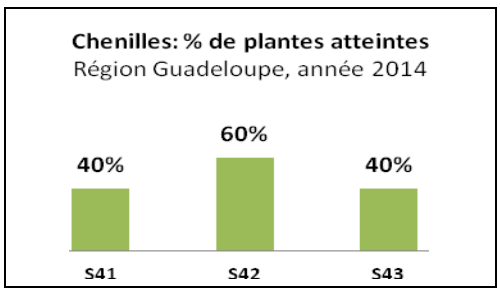

➢ Flétrissement bactérien :

Pas de flétrissement bactérien observé lors des suivis du mois d'octobre.

Le flétrissement bactérien causé en général par la bactérie *Ralstonia solanacerum* colonise le système racinaire et son développement dans les vaisseaux conducteurs de la sève entraîne le flétrissement progressif et la mort du plant.

➢ Autres suivis : oïdium, mildiou, viroses.

Aucuns symptômes dus à l'oïdium, au mildiou ou aux viroses n'ont été observés sur cette parcelle de melon.

➢ Panneau de piégeages :

- **Les thrips**
- **Les aleurodes**
- **Les mineuses**

Les panneaux chromatiques ont été posés en semaine 41 (première semaine du mois d'octobre).

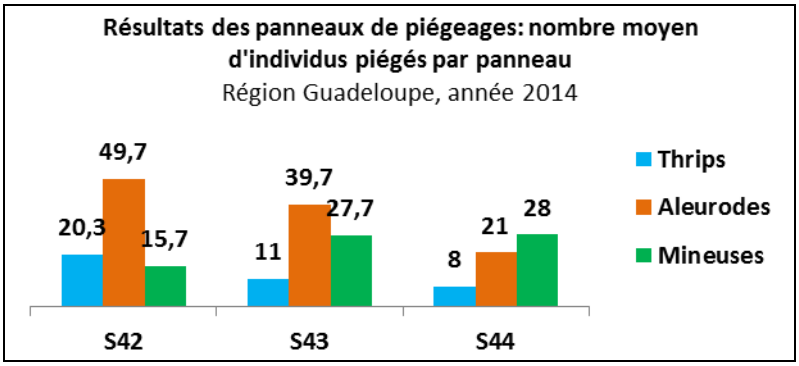

Les trois ravageurs sont présents sur la parcelle à un niveau significatif. La pression en mineuse est en augmentation. Une attention particulière doit être porté sur ce ravageur pour les semaines à venir au regard de l'incidence des dégâts visibles au champ.

Des suivis aux champs, en semaines 42 et 43, ont montrés que 100% des plants observés présentaient des dégâts liés aux mouches mineuses et tous leurs bourgeons hébergeaient des thrips.
Les mines sont observées essentiellement sur les feuilles basales, les plus âgées.

Informations complémentaires sur les parcelles d'observations

Identifiant de la parcelle	STF-loy	STF-esp	STF- sam
Lieu (section, commune)	Loyette Saint-François	Espérance Saint-François	Sambin Saint-François
Date de plantation	16/09/2014	10/09/2014	04/10/2014
Taille de la parcelle (m²)	400 (5000 plants)	445 (4200 plants)	3700 (5250 plants)
Culture suivie	Laitue Batavia	laitue Feuille de chêne	Melon charentais
Nuisibles suivis	Aleurodes, Mineuses, Thrips	Aleurodes, Mineuses, Thrips	Aleurodes, Mineuses, Thrips, pucerons, flétrissement bactérien
Type d'abris	Plein Champ	Plein Champ	Plein Champ
Mode d'irrigation	Aspersion	Aspersion	Goutte-à-goutte
Autres cultures avoisinantes	Laitue	Piment Végétarien, Laitue	Aubergine, giraumon, paroka
Culture précédente	Jachère	Jachère	Melon puis jachère
Provenance des plants	Producteur	Producteur	Producteur

Parcelle de laitue

Mines faites par les mineuses sur feuille de laitue

Crédits Photos : Y. BORDEY et J. CLAMY (SICACFEL)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. Nous nous dégageons de toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invitons à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique ou de conseils obtenus auprès des techniciens.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.